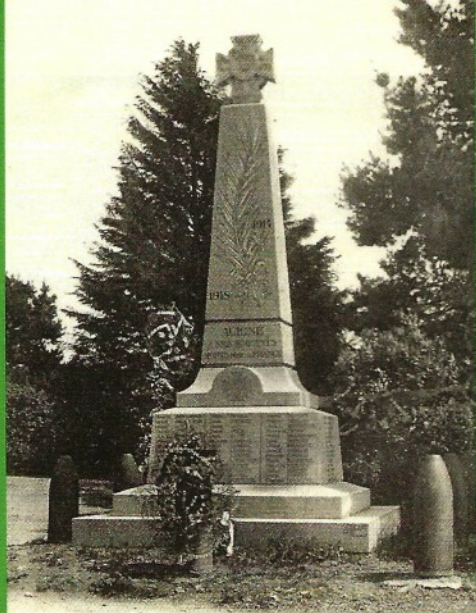




Le monument aux morts d'Acigné, tel qu'il apparaît sur une carte postale de l'entre-deux-guerres.

Jean-Marie Lainé (marqué d'une croix) est un des rares soldats morts en 14-18 à reposer dans le cimetière d'Acigné (photo J. Pillet). La quasi-totalité des autres reposent dans les cimetières militaires du front.

LE SAVIEZ-VOUS ?



CENTENAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

MÉMOIRE DE GUERRE La guerre 14-18, dite la Grande Guerre, fut longue en durée et terrible en souffrances. Avec 1 400 000 morts, la France figure sur le podium des trois nations les plus meurtries à l'issue de ce conflit. À tout cela s'ajoute le nombre des veuves, des orphelins, des invalides, des gueules cassées, des morts ultérieures des suites de blessures, des villages détruits, des usines saccagées, etc. Bref à l'issue de la guerre, le pays pansait ses blessures et son cœur saignait devant l'amère victoire. Comment oublier les drames vécus ? De toutes parts se fit jour le désir de commémorer les sacrifices endurés, au nom du devoir de Mémoire.

Ainsi le 3 août 1919, on peut lire ceci dans les délibérations du conseil municipal d'Acigné : "Le maire, se faisant l'interprète du désir de la population, demande au Conseil de faire ériger un monument aux soldats de la commune morts pour la France pendant la Guerre".

Le Conseil municipal acquiesça aussitôt et vota un budget à cet effet, qui fut augmenté l'année suivante. En même temps il demanda qu'une souscription soit ouverte auprès des habitants pour ce projet.

Pour réaliser le monument, on fit appel à Victor Folliot, sculpteur et marbrier rennais bien connu à l'époque pour d'autres réalisations commémoratives. Il en coûta 7 369 francs à la commune, dont 4 269 francs versés par la mairie et

3 100 francs de dons offerts par les habitants.

L'inauguration eut lieu le dimanche 30 avril 1921.

Le monument était érigé sur une placette près de l'église. Une messe précéda la cérémonie. Elle fut présidée par l'abbé Sévaille, curé de la Guerche et enfant d'Acigné. Le monument aux morts choisi par Acigné fut représenté par une stèle simple en granit, décorée de la palme dorée du courage et du martyre. On y ajouta deux décorations : la croix du combattant au sommet, et la croix de guerre, symbolisant la valeur militaire, au pied de la stèle.

Le monument se devait d'inscrire le nom des soldats morts pour la France. Actuellement 74 noms y sont inscrits pour la guerre 14-18. Notre adhérent Daniel Hubert les a étudiés minutieusement. Il en a conclu que 52 d'entre eux étaient des Acignolais de souche, et que 22 autres n'étaient pas originaires de la commune mais y étaient des

habituels. En comptabilisant tous les natifs d'Acigné de l'époque, il en a repéré 89 morts pour la France, dont 37 figurent ailleurs pour cause de changement d'habitation. Huit par exemple sont inscrits sur le monument de Noyal-sur-Vilaine. La majorité de ces décédés au front reposent dans les cimetières militaires de l'Est ou du Nord. Le département de la Marne est celui qui concentre le plus de défunts acignolais de la guerre.

Aujourd'hui il n'existe plus de survivants de ce conflit, mais le traumatisme demeure et nous continuons d'honorer les victimes de cette lutte armée au souvenir douloureux. Maurice Genevoix, qui fut témoin et acteur de cette guerre, a écrit : "Ce que nous avons fait, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes, et nous l'avons fait !". De quoi graver la mémoire de ce sacrifice dans la pierre, comme 36 000 monuments aux morts en France...

Alain Racineux,
association "Acigné Autrefois".



Les Acignolais continuent d'honorer le sacrifice de leurs soldats un siècle après. Ici le 11 novembre 2018.